

Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires

Varia-Pack, situé à B-3012 WILSELE, Aarschotsesteenweg 114, déclare que le produit décrit ci-dessous:

Référence et description: 73000093 - (BLA9365-50) - Plat de présentation PET octogonal noir 460x300mm - S9365

Composition du produit (matière): Plastic RPET

Est conforme aux réglementations européennes et belges ci-dessous:

- Directive 94/62/CE et amendements
- Règlement 1935/2004/CE
- Règlement 10/2011/CE et amendements
- Règlement 2023/2006/CE et amendements
- Règlement 1895/2005/CE
- Regulation 2022/1616 CE

Dans les conditions d'utilisation suivantes:

- Type de denrée alimentaire destiné à entrer en contact avec le produit:

Code	Description
FC-008	Apte au contact de toutes les denrées alimentaires grasses
FC-007	Apte au contact de toutes les denrées alimentaires sèches
FC-010	Apte au contact de toutes les denrées alimentaires aqueuses
FC-014	Apte au contact de toutes les denrées alimentaires alcooliques
FC-011	Apte au contact de toutes les denrées alimentaires acides

- Conditions de tests sélectionnées:

Simulant de denrée alimentaire	Durée de contact en jours ou heures à la température de contact pour l'essai	Conditions de contact prévues
A: Ethanol à 10 % (v/v)	OM2: 10 jours à 40°C	Tout entreposage de longue durée à température ambiante ou à une température inférieure, y compris en cas d'emballage sous conditions de remplissage à chaud et/ou de chauffage à une température T où $70^{\circ}\text{C} \leq T \leq 100^{\circ}\text{C}$ pendant une durée maximale de $t=120/2^{(T-70)/10}$ minutes.

Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires

B: Acide acétique à 3 % (m/v)	OM2: 10 jours à 40°C	Tout entreposage de longue durée à température ambiante ou à une température inférieure, y compris en cas d'emballage sous conditions de remplissage à chaud et/ou de chauffage à une température T où $70^{\circ}\text{C} \leq T \leq 100^{\circ}\text{C}$ pendant une durée maximale de $t=120/2^{\wedge}[(T-70)/10]$ minutes.
D2: Huile végétale	OM2: 10 jours à 40°C	Tout entreposage de longue durée à température ambiante ou à une température inférieure, y compris en cas d'emballage sous conditions de remplissage à chaud et/ou de chauffage à une température T où $70^{\circ}\text{C} \leq T \leq 100^{\circ}\text{C}$ pendant une durée maximale de $t=120/2^{\wedge}[(T-70)/10]$ minutes.

- Conditions de stockage:

A conserver dans un endroit sec et à l'abri de la lumière, température entre 15°C et 25°C, dans un endroit ventilé, éloigné de sels et d'acides, a conserver dans son emballage/carton d'origine fermée, les rouleaux doivent être stocké verticalement.

- Traitement éventuel du produit:

N'est pas d'application

- Information supplémentaire:

- Convient pour contact à longue durée (6 mois) d'aliments à température ambiante.
- Tout contact à l'état congelé et à l'état réfrigéré.
- Licence recyclage PET: RECY030
- Ne pas utiliser dans le four à micro-ondes.
- RIN N° BE3-8GQ-0IE
- RIN N° BE3-6UP-0IH
- RON N° BE3-019-0OF
- RFN N° BE3-019-0FH
- A utiliser jusqu'à max. 54°C.

- Rapport surface/volume:

Assumption théorique que 1Kg d'aliments est emballé avec 6 dm² d'emballage

Nos produits sont des produits standards, si le produit est apte pour emballer tous les aliments nous sommes dans l'impossibilité de calculer le rapport surface/volume réel pour toutes les applications possibles. De ce fait nous nous basons sur l'assumption théorique susmentionnée.

- Information en ce qui concerne les additifs à double fonctionnalité:

FCM	Ref--nr	CAS-nr	SML (mg/kg)
00509	E338 E900	0007664-38-2	

Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires

E435

E210

0000065-85-0

E514

0007757-82-6

- Informations relatives aux substances soumises à restrictions (Limite de Migration Spécifique):

<u>FCM</u>	<u>Ref--nr</u>	<u>CAS-nr</u>	<u>SML (mg/kg)</u>
00128	10060	0000075-07-0	
00227	16990	0000107-21-1	30
00263	13326	0000111-46-6	30
00291	19150	0000121-91-5	5
00398	35760	0001309-64-4	0.04
00785	24910	0000100-21-0	7.5

Cette déclaration est valable sous les conditions suivantes:

- Que le produit soit utilisé dans des conditions normales et adéquates pour lequel il est destiné.
- Qu'aucune modification, ni ajout de substance quelconque ne peut être apportée (intentionnellement ou non intentionnellement et/ou par la suite de l'utilisation) pouvant résulter dans une modification de la nature (une détérioration ou dénaturation) du produit.
- Le produit ne peut être utilisé que pour les aliments, durée et température de contact repris dans cette déclaration.

Restrictions:

- Le produit est conçu pour une utilisation unique. En cas d'une réutilisation les propriétés mécaniques et/ou autres caractéristiques peuvent changer et de ce fait la conformité alimentaire n'est plus couverte ni garantie par cette déclaration.
- Dans le cas d'un produit imprimé, la face imprimée ne peut pas entrer en contact direct avec l'aliment.

L'utilisateur est le seul responsable afin de vérifier et de tester si le produit est apte à l'utilisation qu'il veut y donner ainsi que de vérifier la conservation de l'aliment et la comptabilité entre l'aliment et le produit.

L'utilisateur est le seul responsable afin de vérifier et de tester que le produit ne change pas les caractéristiques organoleptiques et/ou la composition de l'aliment.

Varia-Pack est un négociant et ne change rien au produit.

L'information reprise sur cette déclaration a été fournie par le fournisseur du produit concerné.

Cette déclaration peut être adaptée sans avertissement préalable et est valide jusqu'au 15/01/2026.

Les versions récentes peuvent toujours être retrouvées sur notre site internet.

Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires

WILSELE, LE 8/08/2024



Walter Gillijns
Managing Director